



## Demande de régularisation après 6ans vécu en france

Par **joniangel\_old**, le **19/05/2007** à **20:49**

bonjour,  
je suis en france depuis que j'ai 12ans, et je suis scolarisée jusqu'à ce jour. mes parents étaient demandeurs d'asile, il sont à présent débouté mais ils ont fait recours.  
Cependant, étant âgée de 18ans et quelques mois aujourd'hui, je pense pouvoir avoir un dossier à part celui de mes parents. Je souhaite être régularisée car j'ai le projet de continuer mes études après l'obtention de mon baccalauréat cette année.  
Je vous prie de bien vouloir me conseiller sur les démarches nécessaires à ma régularisation.  
Merci d'avance pour votre réponse!

Par **Jurigaby**, le **20/05/2007** à **00:47**

Bonjour.

Vous pouvez demander une carte de résident.

Pour cela, il faut déposer un dossier à votre préfecture.

C'est elle qui vous indiquera les documents à vous procurer ainsi que les démarches à suivre.

Cdt.